



**DOSSIER DE SECURITE RELATIF A  
L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS PUBLIQUES**

**FORMULAIRE À REMPLIR PAR L'ORGANISATEUR  
À REMETTRE 3 MOIS AVANT LA MANIFESTATION**

A transmettre à :

- **Monsieur le Bourgmestre**  
Xavier Dupont  
Grand Place, 3  
7190 Ecaussinnes

DÉNOMINATION EXACTE DE LA MANIFESTATION :

.....

DATE(S) : .....

HEURES : .....

NOM DE L'ORGANISATEUR : .....

## 1. ORGANISATEUR

### 1.1 Dénomination (raison sociale) avec numéro de matricule si affiliation à une fédération officielle

Dénomination : .....

N° de matricule : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... GSM : .....

Fax : .....

E-mail : ..... Site web : .....

### 1.2 Responsable légal

Nom : ..... Prénom : .....

N° National : ..... Fonction : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... GSM : .....

Fax : .....

E-mail : ..... Site web : .....

- Personnes de contact lors de l'évènement

Date	Nom	Fonction	GSM

## 2. ASSURANCES

- Types de contrats souscrits par l'organisateur (risques couverts)

.....

- Compagnie d'assurance

.....

- N° de polices

.....

- Contrat d'assurance couvrant la responsabilité civile objective en cas d'incendie ou d'explosion déjà souscrit : **OUI / NON**

- Contrat d'assurance couvrant la RC organisateur : **OUI / NON**  
*Attention si feu d'artifice cela DOIT être signalé à l'assurance*

- Contrat d'assurance RC incendie : **OUI / NON**

### 3. MANIFESTATION

#### 3.1 Date de la manifestation (en ce compris les entraînements et/ou répétitions) :

.....  
.....  
.....  
.....

Première manifestation : **OUI / NON**

**Si non** : date et lieu des manifestations antérieures :

.....  
.....  
.....

#### 3.2 Durée de la manifestation (en ce compris les entraînements et/ou répétitions) :

	Dates	Heure de début	Heure de fin
Entraînement/répétition			
Manifestation/événement			
Accès du public sur le site			

#### 3.3 Type de manifestation

.....  
.....

##### 3.3.1 Description de l'activité déployée

*Si existence d'obligations légales liées au type d'activité, joindre le document légal reprenant ces « obligations »*

Manifestation à caractère SOCIOCULTUREL : **OUI / NON**

**Si oui** :

Folklore (kermesse, marche, carnaval,...)

Définir : .....

Concert

Définir : .....

Festival

Définir : .....

Autre

Définir : .....

Si cortège, proposition d'itinéraire et lieu du rassemblement (joindre un plan)

.....  
.....  
.....

Manifestation à caractère SOCIOPOLITIQUE : **OUI / NON**

**Si oui :**

Rassemblement de personnes

Cortège, marche, défilé,...

Si cortège, proposition d'itinéraire et lieu du rassemblement (joindre un plan)

.....  
.....  
.....

Manifestation à caractère SPORTIF : **OUI / NON**

**Si oui :**

▪ Sport « ballon »

Football       Basketball       Volleyball       Autre : .....

Compétition

Match amical

Exhibition

▪ Cyclisme

Sur circuit privé

Sur route en circuit

Sur route en ligne

Compétition

Exhibition

▪ Sports moteurs

Sur terre

Sur circuit privé

Auto

Vitesse pure

Sur route en circuit

Moto

Rallye

Sur route en ligne

Autre : .....

Endurance

Cross

Sur eau

Offshore

Jet-ski

Ski nautique

Autre : .....

- Aéronautique
  - Avions
  - Deltaplane
  - U.L.M.
  - Parapente
  - Autre : .....

▪ Sport de combat : .....

- Compétition
- Exhibition

▪ Autre sport : .....

- Compétition
- Exhibition

### 3.3.2 Types de risques possibles

- Violence
- Bousculade
- Mouvements de panique
- Présence de substances psychotropes (agissant sur le système nerveux, sur l'humeur,...)
- Autres à définir : .....

#### Facteurs pouvant engendrer un risque spécifique

- Fête foraine (attraction à grande vitesse)
- Présences de chevaux
- Armes à feu
- Présence d'autres animaux : .....

Débit de boissons alcoolisées

Restauration

Si oui, préciser le nombre de point (.....) et pour chaque point la localisation et le type d'énergie utilisée (électricité, gaz, charbon de bois)

Point 1 : .....

Point 2 : .....

Point 3 : .....

Commerces ambulants

Si oui, y-a-t-il utilisation de moyen de chauffage ? **OUI / NON**

Quels sont-ils ? .....

Usage d'engin pyrotechnique

Si oui, coordonnées de l'artificier : .....

N° d'agrément : .....

Localisation du pas de tir : .....

Sécurisation du pas de tir : **OUI / NON**

Autres à définir : .....

### 3.3.3 Publics concernés

Nombre de personnes attendues :

- de 500

de 30.001 à 100.000

de 500 à 2.000

+ de 100.000

de 2.001 à 5.000

Inconnu

de 5.001 à 30.000

Effectifs acteurs : ..... Tranche d'âge : .....

Effectifs publics : ..... Tranche d'âge : .....

Public familial et ou « paisible »

Public jeune et ou « dynamique »

Public assis

Public debout

Présence de VIP

Menace de hooliganisme

Antécédents de hooliganisme

Présence de personnes à mobilités réduites

Participants actifs :

Professionnels

Amateurs

Mixte

Contraintes imposées à l'organisateur

### 3.4 Localisation de la manifestation

#### 3.4.1 **Situation et implantation** (plan à annexer sous format A3 de préférence)

*NB : Le plan doit être à l'échelle (à indiquer) ou doit reprendre les dimensions utiles pour l'appréciation des risques (longueur, largeur, hauteur des bâtiments et chapiteaux, largeurs des chemins d'accès et d'évacuation, distances entre bâtiments, ...etc.). Des photos du site et/ou des installations existantes peuvent être jointes pour faciliter l'appréciation des choses.*

.....  
.....  
.....  
.....

#### 3.4.2 **Superficie totale occupée**

Par l'événement : .....

Par le public : .....

Surface plane

Surface accidentée

#### 3.4.3 **Structure provisoire** (ex. : chapiteau, tribune,...) : **OUI / NON**

Chapiteau(x)

Attention, s'il y a plusieurs chapiteaux faire une feuille par chapiteau accessible au public.

Si oui : Situation : .....

Surface : .....

Nombre total de places : .....

*Assises* : .....

*Debout* : .....

Accessible au public : **OUI / NON**

Moyen de chauffage : **OUI / NON**

Type : .....

Gradins : **OUI / NON**

Si oui : Situation : .....

Surface : .....

Nombre total de places : .....

*Assises* : .....

*Debout* : .....

**Pour la partie accessible au public :**

Nombre d'accès et de sorties de secours : .....

Largeur totale cumulée en cm : .....

Est-il possible d'en ajouter si nécessaire : **OUI / NON**

Présence d'une installation (blocs autonomes) d'éclairage de sécurité : **OUI / NON**

Moyens d'extinctions :

Type	Nombre	<input type="radio"/> Existant	<input type="radio"/> Prévu
.....	.....	<input type="radio"/> Existant	<input type="radio"/> Prévu
.....	.....	<input type="radio"/> Existant	<input type="radio"/> Prévu
.....	.....	<input type="radio"/> Existant	<input type="radio"/> Prévu

**3.4.4. Bâtiments en dur utilisés**

*Attention, s'il y a plusieurs bâtiments concernés, faire une feuille par bâtiment ou salle accessible au public.*

Si oui : Situation : .....

Téléphone de la salle : .....

Surface : .....

Nombre total de places : .....

*Assises :* .....

*Debout :* .....

Gradins : **OUI / NON**

Si oui : Situation : .....

Surface : .....

Nombre total de places : .....

*Assises :* .....

*Debout :* .....

Le bâtiment (ou la salle) accessible au public a-t-il déjà fait l'objet d'un rapport de prévention et de lutte contre l'incendie : **OUI / NON**

Si oui, référence(s) et date(s) des rapports : .....

.....

.....



Si non, description succincte du bâtiment ou de la salle (joindre éventuellement des photos extérieures et intérieures).

Type de bâtiment : .....

Nombre total de niveaux : .....

Niveau(x) accessible(s) au public : .....

Type de structure : .....

Conception des :

Murs extérieurs : .....

Murs intérieurs : .....

Planchers : .....

Plafonds : .....

Toitures : .....

Pour la partie accessible au public :

Nombre d'accès et de sorties de secours : .....

Largeur totale cumulée en cm : .....

Est-il possible d'en ajouter si nécessaire : **OUI / NON**

Présence d'une installation (blocs autonomes) d'éclairage de sécurité : **OUI / NON**

Moyens d'extinctions :

Type	Nombre	<input type="radio"/> Existant	<input type="radio"/> Prévu
.....	.....	<input type="radio"/> Existant	<input type="radio"/> Prévu
.....	.....	<input type="radio"/> Existant	<input type="radio"/> Prévu
.....	.....	<input type="radio"/> Existant	<input type="radio"/> Prévu

### **3.4.5. Circulation et voie d'accès sur le site**

Le plan de secteur avec le nom des rues est à annexer au plan de situation.

### **3.4.6. Proposition d'accès au lieu de la manifestation**

L' (les) entrée(s), la (les) sortie(s) et l' (les) accès des services de secours sont à notifier sur le plan de situation (plan à l'échelle ou indiquer les dimensions).

### **3.4.7. Parkings**

Localisation sur :  terrains privés  domaine public

Nombre d'emplacements nécessaires : .....

### 3.5 Encadrement du public

Perception d'un droit d'entrée pour les spectateurs : **OUI / NON**

Protection de celui-ci, surveillance interne de la manifestation :

Contrôle des entrées (fouille,...) **OUI / NON**

Signaleurs **OUI / NON**

Si oui nombre de personnes : .....

Service d'ordre privé **OUI / NON**

Si oui nom de la société : .....

Nombre de personnes : .....

Tâches du personnel du service d'ordre privé :

.....

.....

.....

Service de gardiennage reconnu **OUI / NON**

Si oui nom de la société : .....

Nombre de personnes : .....

Tâches du personnel de l'entreprise de gardiennage :

.....

.....

.....

Y-a-t-il des agents de sécurité formés à l'utilisation des moyens de lutte contre l'incendie ?

**OUI / NON**

### 3.6 Mesures de police souhaitées par l'organisateur

Interdiction de stationnement (à préciser)

.....

.....

Voie à sens unique (à préciser)

.....

.....

Interdiction de circulation (à préciser)

.....

.....

Encadrement de cortège (à préciser)

.....

.....

Encadrement du public (à préciser)

.....  
.....

Autres à définir

.....  
.....

### 3.7 Renseignements divers

▪ Présence de barrières

« Nadar » **OUI / NON**

« Héras » **OUI / NON**

Barrières « gardées » **OUI / NON**

▪ Présence d'un podium **OUI / NON**

▪ Présence d'eau potable **OUI / NON**

▪ Logements sur site **OUI / NON**

Type de logement : .....

Nombre d'emplacements : .....

▪ Les installations mises en place (podium, chapiteau, stand,.....) sont-elles réalisées par plusieurs entreprises ? **OUI / NON**

Si oui : y-a-t-il un coordinateur de sécurité ? **OUI / NON**

Si oui : Nom : .....

Adresse : .....

Gsm : .....

▪ Des contrôles par un organisme agréé sont-ils prévus ? **OUI / NON**

(Par exemple installations énergétiques, stabilité, engins de levage,....)

Si oui :

Nom organisme prévu	Installation	Date prévue
---------------------	--------------	-------------

.....

.....

.....

.....

▪ Autres renseignements pouvant intéresser la sécurité :

.....

.....

.....

#### **4. RENSEIGNEMENTS DIVERS**

En tant qu'organisateur, je m'engage à mettre en place le DMP (dispositif médical préventif) préconisé par le fonctionnaire planu et/ou la cellule de crise et à créer un registre de sécurité.

Il sera exigé en cas de contrôle préliminaire à la manifestation par le service incendie et dans tous les cas il sera tenu à la disposition du Bourgmestre ou de son délégué.

Le service incendie ne pourra pas remettre un avis favorable si ce registre n'existe pas ou est incomplet.

Il comportera notamment les documents suivants :

- Déclaration quant au nombre maximum de personnes autorisées, au total et pour chaque bâtiment, salle et/ou chapiteau ;
- Attestation relative à l'assurance en responsabilité civile objective en cas d'incendie ou d'explosion ;
- Si elles existent, rapport de contrôle, par un organisme agréé, des installations électricité, éclairage de sécurité et gaz. Ce rapport doit dater de moins d'un an pour un bâtiment accessible au public ;
- Dans le cas d'un chapiteau, preuve (certificat ou test effectué par un laboratoire) que les toiles sont difficilement inflammables (minimum M2 ou équivalent) ;
- Dans le cas d'un bâtiment, copie du dernier rapport de prévention et de lutte contre l'incendie ainsi que du transmis envoyé par le Bourgmestre avec ses remarques ;
- Tous documents, attestations ou preuves relatives à la sécurité de la manifestation organisée ;
- Autorisation écrite du propriétaire ou de l'exploitant de la salle (ou du terrain) où se déroule la fête.

Preuve du signalement de la festivité auprès de la

S.A.B.A.M.\*  
Cité de Mons Expo  
Rue Thomas Edison n°2  
7000 MONS  
Tél : 065/845223  
Fax : 065/845526  
[agent.mons@sabam.be](mailto:agent.mons@sabam.be)  
[agent.hainaut@sabam.be](mailto:agent.hainaut@sabam.be)

*\*Si diffusion d'œuvres musicales ou autres > droits d'auteurs*

Preuve du signalement de la festivité auprès de la

RÉMUNERATION ÉQUITABLE\*  
Outsourcing Partners N.V.  
Postbus 181  
9000 GENT 12  
Tél: 070/660013 ou 070/660014  
Fax: 070/660012  
[info@requit.be](mailto:info@requit.be)

*\*Si diffusion d'œuvres musicales ou autres enregistrées (DVD, CD, cassettes, disques, clips vidéo,...)  
> droits des producteurs et des interprètes*

## **5. LÉGISLATION**

### **5.1 Dans le cadre de la prévention et la lutte contre l'incendie**

En fonction du type de bâtiment(s) ou d'équipement(s) utilisé(s), plusieurs réglementations, recommandations et/ou impositions particulières peuvent être d'application. Il appartient à l'organisateur de prendre contact avec l'Administration ou le service incendie pour obtenir une copie de ces règlements et/ou impositions particulières et de les mettre en application sous peine d'avis négatif du service incendie lors de la visite préalable au début des festivités.

Liste non exhaustive :

- Règlement communal du 4 juillet 1994 (ordonnance de police) relative à la sécurité des immeubles, locaux et lieux où peuvent se réunir de nombreuses personnes (50 ou plus) .
- Réglementation concernant la protection contre les risques d'incendie et de panique dans les installations foraines et autres établissements à caractère temporaire ;
- Réglementation applicable à tous les dancings et autres locaux où l'on danse ;
- Mesures de sécurité applicables aux stands de « petite restauration », aux stands utilisant des bouteilles de gaz et/ou l'électricité ;
- Mesures de sécurité applicables aux chapiteaux ;
- Réglementation concernant la protection contre les risques d'incendie et de panique pour les manifestations ponctuelles organisées dans des bâtiments agricoles ou similaires ;
- Réglementation concernant le tir de feux d'artifice.

### **5.2 Générale**

- La loi de base sur la protection civile du 31 décembre 1963 ;
- Les lois des 26 juin 2000, 28 mars 2003, 27 décembre 2004, 24 avril 2007 et 15 mai 2007 modifiant la loi de base sur la Protection civile du 31 décembre 1963 ;
- L'Arrêté Royal du 22 mai 2019 relatif aux plans d'urgence et la gestion de situations d'urgence à l'échelon communal et provincial et au rôle des bourgmestres et des gouverneurs des Provinces en cas d'événements et de situations de crise nécessitant une coordination à l'échelon national ;
- L'ordonnance de Police du 25 avril 1989 relative à la sécurité des immeubles ;
- Le règlement général de Police commun aux villes de Braine-le-Comte, Ecaussinnes, Le Roeulx et Soignies arrêté le 12 décembre 2005 et tel qu'il a été complété ou modifié.

**L'organisateur déclare sur l'honneur avoir complété sincèrement et en toute objectivité les questions susmentionnées et supporte l'entière responsabilité des réponses fournies.**

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

L'organisateur,

Nombre d'annexe(s) :